



« Du maintien à la consolidation de la paix: l'avenir de la MONUSCO »

28 avril 2011

Rapport du séminaire¹

En prévision du débat au Conseil de Sécurité sur la situation en République Démocratique du Congo (RDC), l'International Peace Institute (IPI), la Mission permanente de la France auprès des Nations Unies, et la Délégation aux Affaires Stratégiques du Ministère français de la Défense ont co-organisé un séminaire d'une journée visant à discuter des stratégies à moyen et long terme pour consolider la paix en RDC. Les différents panels ont traité des moyens de continuer à progresser dans les domaines de la sécurité et de la stabilité, de la gouvernance et de la démocratisation, et du développement socio-économique durable afin d'élaborer des recommandations sur la façon dont la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) peut appuyer les priorités et les efforts des autorités congolaises dans ces domaines clés.

Les discussions ont réuni des représentants du gouvernement de la RDC, des représentants des organisations de la société civile congolaise, ainsi que des experts des Etats membres, du Secrétariat de l'ONU et des agences des Nations Unies, de l'Union africaine, de la Banque mondiale et des organisations non gouvernementales (ONG) internationales.

Synthèse

Les discussions lors du séminaire ont souligné l'importance de la poursuite du dialogue entre la communauté internationale et les autorités de la RDC afin de mieux définir la feuille de route à venir, en particulier en ce qui concerne la transition de la mission onusienne vers une concentration accrue sur les activités de stabilisation et de consolidation de la paix. Les discussions ont insisté sur la nécessité d'une meilleure appropriation (par le gouvernement congolais et la population congolaise) de la stratégie de consolidation de la paix du pays, ainsi que du soutien continu de la communauté internationale, compte tenu en particulier du risque que les récents événements mondiaux, conjugués à la lassitude des donateurs, pourraient reléguer la RDC à l'arrière-plan de l'agenda international en cette période critique.

Les participants ont souligné le caractère interdépendant des défis auxquels la RDC est confrontée (l'instabilité entrave le développement économique, tandis que l'absence de développement économique et de création d'emplois peut contribuer à l'instabilité). Compte tenu de cette interdépendance et de ressources limitées, définir les priorités est un défi. Par exemple, l'amélioration des relations avec les pays voisins de la RDC et la limitation des capacités de nuisance des groupes armés sont nécessaires à l'établissement d'une sécurité durable dans l'Est de

¹ Le séminaire du 28 avril 2011, qui s'est tenu à New York au Centre Trygve Lie pour la Paix, la sécurité et le développement de l'IPI, a été organisé selon la règle de Chatham House de non-attribution. Ce rapport reflète l'interprétation des discussions faite par les rapporteurs et ne représente pas nécessairement les vues de l'IPI, de la Mission permanente de la France auprès des Nations Unies, du Ministère français de la Défense ou du gouvernement de la République Démocratique du Congo.

la RDC, mais il a également été souligné que la gouvernance démocratique et les réformes institutionnelles - notamment la réforme du secteur de la sécurité (RSS) et la mise en œuvre du processus de décentralisation - sont tout aussi essentiels à la stabilité à long terme.

Bien que la situation sécuritaire se soit améliorée dans la grande majorité du pays ces dernières années, de graves problèmes subsistent dans plusieurs parties de la RDC, et les discussions ont montré l'importance d'assurer la continuité de la protection des populations civiles et de l'aide humanitaire, en particulier dans l'Est.

Les élections de novembre en RDC posent de nombreux défis à court terme à un gouvernement qui a l'intention de gérer le processus électoral sans aide extérieure. Outre les défis techniques, logistiques et financiers, le processus doit être transparent et les résultats crédibles. Pour ce faire, les élections doivent avoir lieu selon le calendrier et doivent se dérouler dans un environnement pacifié, garantissant un espace démocratique approprié. Mais les défis en RDC ne se limitent pas aux élections. Quels que soient les résultats, des obstacles à la stabilisation de la RDC demeurent sur le moyen comme sur le long terme. Les surmonter nécessitera des contributions ciblées de la part des bailleurs, une réelle volonté politique du gouvernement de la RDC et une coopération stratégique de la part de nombreux acteurs.

Les participants sont convenus de l'importance d'un mandat clair et réalisable pour la MONUSCO, de sorte que la mission de l'ONU puisse concentrer ses ressources (particulièrement ses moyens aériens dont le nombre a été réduit) sur quelques tâches critiques bien définies. Plusieurs participants ont suggéré que la mission de l'ONU devrait jouer un rôle dans les élections à venir, mais il n'y a pas eu de consensus sur la nature de ce rôle. Le Représentant permanent de la RDC auprès des Nations Unies a indiqué la volonté de son gouvernement que l'ONU fournisse un appui logistique et technique à la Commission électorale nationale indépendante. Il y a eu cependant consensus sur la nécessité d'un financement adéquat du cycle électoral, que le gouvernement de la RDC prévoit de financer à hauteur de 60 pour cent.

Malgré les progrès réalisés au cours de la dernière décennie, il subsiste plusieurs défis cruciaux pour la consolidation de la paix en République Démocratique du Congo. Relever ces défis nécessitera un dialogue actif et constructif entre le gouvernement de la RDC, la société civile et la communauté internationale, ainsi qu'un mandat clair, précis et réalisable pour la mission de l'ONU en RDC. Les discussions entre les participants à ce séminaire ont permis d'identifier une liste de défis immédiats, à moyen et à long terme que le gouvernement de la RDC, avec le soutien de MONUSCO et la communauté internationale, devra relever. Ces défis, ainsi que plusieurs tâches subsidiaires suggérées par les participants, sont inclus dans le Tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1

Défis prioritaires	Tâches
<u>Immédiats</u>	
1. Création d'un environnement favorable à la tenue d'élections libres, justes et pacifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Financement du processus électoral (au moins 40% du budget total sera assuré par la communauté internationale) • Appui technique et logistique à la Commission électorale nationale indépendante • Formation et équipement de la police de la RDC pour la sécurisation des élections • Rédaction d'un code de conduite électorale respecté par toutes les parties
2. Une protection des populations civiles efficace au quotidien	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des efforts de la mission de l'ONU visant à la protection des populations civiles dans l'Est de la RDC, en coordination avec les FARDC et la police congolaise • Assurer que la police et l'armée congolaises reçoivent leur salaire régulièrement
<u>A moyen et long terme</u>	
1. Renforcement de l'Etat de droit	<ul style="list-style-type: none"> • L'intégration effective des groupes armés de l'Est de la RDC à travers une réforme du secteur de la sécurité mieux coordonnée • La poursuite des efforts en terme de lutte contre l'impunité, y compris par le renforcement du système judiciaire • Une meilleure communication du gouvernement au public et une éducation civique sur les différentes initiatives du gouvernement
2. Stabilité régionale	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître l'utilisation des bons offices de l'Union africaine (UA) et du Bureau des Nations Unies en Afrique centrale • Assurer le retour en toute sécurité des réfugiés et des personnes déplacées • Poursuite des initiatives de la sous-région en terme de coopération politique, économique et militaire
3. Récolter les dividendes de la paix	<ul style="list-style-type: none"> • Appui aux petites et moyennes entreprises, y compris celles de l'économie informelle • Développement des industries à valeur ajoutée génératrices d'emplois, et non pas seulement les industries extractives • Augmentation des recettes du gouvernement, en partie en établissant un contrôle plus strict sur l'exploitation et l'exportation des ressources minières • Développement d'une stratégie de relance économique à l'échelle nationale, et pas seulement à l'Est de la RDC

Les sections suivantes résument brièvement les thématiques discutées par les quatre panels d'experts du séminaire. Le discours de clôture du Représentant permanent de la RDC auprès des Nations Unies est inclus en annexe du présent rapport.

I. Préparer la consolidation de la paix en RDC: ce qui a été fait jusqu'à présent?

Une présentation faite par la Délégation aux Affaires Stratégiques du Ministère français de la Défense a servi de point de départ à un débat ouvert sur les progrès réalisés au cours de la dernière décennie et les défis qui restent à surmonter. Tous les indicateurs laissent à penser que beaucoup reste à faire pour étendre l'autorité de l'État aux niveaux local, régional et national afin d'aider à la consolidation de la paix. Les groupes armés continuent de représenter une menace pour les civils dans l'Est de la RDC, et de nombreux participants doutent que les forces de sécurité nationales puissent répondre à cette menace sans la présence continue des troupes de maintien de la paix de la mission de l'ONU. La restauration de l'autorité de l'État dans l'Est est en cours, mais l'exploitation illégale des mines reste un défi.

La plupart des participants reconnaissent que, mis à part l'Est de la RDC, la grande majorité du pays est relativement stable depuis 2006. Toutefois, certains concluent que la concentration sur la partie Est du pays de l'aide de la communauté internationale - y compris l'aide humanitaire - représente une occasion manquée pour le développement économique et la consolidation de la sécurité dans le reste de la RDC. En ce qui concerne le rôle de la MONUSCO, certains suggèrent qu'il faut réévaluer les priorités de la mission onusienne pour trouver un meilleur ratio entre activités de protection des civils au quotidien et des efforts à plus long terme traitant les causes profondes de l'insécurité. En termes de priorités pour les prochains mois, l'organisation d'élections libres et équitables à l'échelle nationale, et selon le calendrier établi, représente un défi majeur pour le gouvernement, ce qui a conduit certains à demander que la MONUSCO joue un rôle plus important d'appui et de sécurisation des élections.

II. Assurer la sécurité à long terme et la stabilité en RDC

Plus qu'un défi militaire, la sécurité à long terme en RDC est avant tout une question politique, nécessitant la poursuite du dialogue entre les autorités de la RDC et celles des pays voisins. Bien qu'il y ait eu des développements positifs dans les relations entre la RDC et le Rwanda depuis 2008, de récentes frictions avec d'autres voisins - la République du Congo et l'Angola en particulier - indiquent une fragilité persistante dans les relations entre les pays de la région. Les efforts constructifs de l'Initiative Régionale pour résoudre la crise au Burundi et le rôle croissant de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL) en termes de coopération frontalière et militaire sous-régionales sont encourageants. Tant l'Union africaine (UA) que le nouveau Bureau des Nations Unies en Afrique Centrale (UNOCA) pourrait jouer un rôle de facilitateur pour un rapprochement régional et un partage des leçons tirées d'autres initiatives de consolidation de la paix.

Étroitement liés aux dynamiques régionales, les groupes armés non-étatiques, tels que les Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR) et l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA), continuent de représenter une menace pour les populations civiles de la région - faisant 160.000 réfugiés et 1,6 million de personnes déplacées - et certains affirment que la solution ne peut pas être uniquement militaire. Les opérations militaires ont en fait souvent aggravé les déplacements de population et l'insécurité. Le gouvernement admet que les groupes armés intégrés dans l'armée nationale (FARDC) l'ont été "avec tous leurs défauts," et ces lacunes doivent être abordées à travers la réforme du secteur de la sécurité (RSS). Pour leur part, les autorités congolaises estiment que les efforts déjà en cours en matière de RSS sont suffisants. Les Congolais de la société civile et les observateurs de la communauté internationale, eux, regrettent l'absence de progrès visibles dans le

cadre de la RSS, qu'ils attribuent à un manque de volonté politique du gouvernement de la RDC et à un manque de coordination entre acteurs internationaux (ONU, UE, PAREC et les bailleurs de fonds bilatéraux).

III. Consolider la gouvernance et la démocratie en RDC

Cette session a été l'occasion pour les membres de la société civile congolaise - des organisations de défense des droits humains, des associations de femmes, et des journalistes - de présenter leurs vues et préoccupations concernant l'environnement démocratique en RDC dans la perspective des élections. Bien que le gouvernement de la RDC ait adopté les textes internationaux sur les droits des femmes, y compris sur la participation politique de celles-ci, dans la pratique, peu a été fait pour encourager les femmes à voter et à exercer leurs droits en général. Une des préoccupations de la société civile est liée aux restrictions à la liberté d'expression, et l'augmentation des attaques contre les militants des droits de l'homme et les journalistes au cours des deux dernières années. L'implication présumée des forces de sécurité du gouvernement dans l'assassinat d'un militant important, Floribert Chebaya, a suscité de nouveaux appels à lutter contre l'impunité. Bien qu'il existe un avant projet de loi sur la protection des défenseurs des droits de l'homme, la question de l'impunité pour les responsables gouvernementaux et les membres des forces de sécurité reste une préoccupation. À cet égard, des efforts devraient être faits pour renforcer l'indépendance du système judiciaire national, et des «chambres mixtes spécialisées» doivent être mis en place, comme demandé par le gouvernement, pour enquêter et juger les crimes commis dans le passé en RDC et décrits dans le Rapport « Mapping » de l'ONU publié en octobre 2010. L'assistance de la MONUSCO au système de justice militaire (à la fois dans les enquêtes et les poursuites) a été bien accueillie. Enfin, les représentants de la société civile congolaise ont également insisté sur le fait que l'appropriation nationale des stratégies de consolidation de la paix doit se faire non seulement par le haut, mais aussi par la population dans son ensemble. Dans cette optique, une meilleure communication du gouvernement vis-à-vis du public et une campagne de sensibilisation sur les différentes initiatives du gouvernement sont nécessaires.

Les élections à venir représentent une occasion de poser des jalons importants dans le processus de démocratisation de la RDC, mais elles constituent également un risque significatif pour la stabilité interne du pays. Compte tenu des enjeux, aucun consensus clair ne s'est dégagé sur le rôle que la communauté internationale devrait jouer en termes de soutien, de sécurisation et d'observation des élections. Certaines des préoccupations exprimées par la société civile sont les suivantes: la révision précipitée de la Constitution en janvier 2011 (établissant une élection présidentielle à un tour), les retards dans la nomination des membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante (et des questions sur la représentativité de la commission dans laquelle ne figure aucun membre de la société civile), les retards dans l'inscription des électeurs sur les fichiers électoraux et l'absence d'un plan de sécurisation des élections. Malgré ces préoccupations, tous les participants s'accordent sur la nécessité que les élections aient lieu en 2011 afin de consolider davantage la démocratie en RDC. Pour que cet objectif soit atteint, le processus doit être équitable et crédible, et perçu comme tel par tous les candidats ainsi que par la population congolaise.

Pour que des élections libres et indépendantes soient rendues possibles, un certain nombre de tâches potentielles pour la communauté internationale ont été proposées : la création d'un système d'alerte avec des «lignes rouges», l'articulation de normes spécifiques au contexte pour des élections libres et équitables, et la création d'un code de bonne conduite (en particulier pour la presse, qui a été décrite comme politisée et source potentielle de discorde). Il est également suggéré que la mission de l'ONU et/ou la communauté internationale aide à la sécurisation du processus électoral à travers la formation et l'équipement de la police congolaise. Par contre, les responsables du gouvernement de la RDC insistent sur l'importance d'organiser leurs propres élections et demandent que le soutien soit limité à un appui logistique et financier à la Commission électorale

nationale indépendante. Le gouvernement de la RDC s'est engagé à financer ces élections à hauteur de 60 pour cent, et invite la communauté internationale à combler le déficit de financement restant.

IV. Vers un développement socio-économique durable de la RDC

En 2009, la récession mondiale a divisé la croissance économique de la RDC de moitié par rapport à son niveau de 2008. Cependant, en 2010 la croissance du PIB a rebondi à 7,2%, tirée par plusieurs contrats miniers à grande échelle. La stabilité relative dans les Kivus depuis 2009 - avec l'accord signé entre la RDC et le Rwanda à la fin de 2008 et la signature, en mars 2009, d'un accord général entre le Gouvernement congolais et plusieurs groupes rebelles, y compris le CNDP - a conduit à une augmentation de la production minière et du commerce, soulignant ainsi le lien étroit entre paix et développement. Mais en plus des efforts axés sur l'Est de la RDC (par exemple, le programme national de stabilisation et de reconstruction post-conflit (STAREC) et la stratégie internationale en appui à la sécurité et la stabilisation dans l'Est de la RDC (ISSSS)), des progrès en matière de développement socio-économique durable et inclusif doivent être perceptibles au niveau national. En particulier, de nombreux obstacles aux investissements directs étrangers demeurent en RDC (par exemple l'insuffisance des infrastructures et des conditions opérationnelles difficiles, la corruption et le manque de transparence, et le sentiment d'insécurité et la faiblesse de l'état de droit). Ces facteurs ont conduit de nombreuses entreprises occidentales à quitter le pays au cours de la dernière décennie. Il reste encore beaucoup à faire pour stimuler les recettes publiques, par exemple en instituant un contrôle plus strict sur l'exploitation et l'exportation des ressources minières.

Les bons taux de croissance du PIB, masquent, cependant, des niveaux élevés de pauvreté. En dépit des richesses naturelles immenses de la RDC, 75 pour cent des Congolais continuent de vivre avec moins d'un dollar par jour. La croissance du PIB est en large partie le fait des grandes entreprises (mines, télécommunications, etc.) et n'a pas nécessairement généré des emplois en grand nombre, en particulier pour les jeunes de la RDC, qui représentent près des deux tiers de la population. Afin de créer de l'emploi, certains suggèrent que l'économie informelle et les petites et moyennes entreprises bénéficient d'un plus grand soutien, y compris à travers la régularisation du commerce et une plus grande intégration économique régionale. Les industries transformatrices à valeur ajoutée - qui font cruellement défaut en RDC - représentent un potentiel important pour la création d'emplois et devraient faire l'objet d'autant d'attention que les industries extractives.

Les représentants du gouvernement de la RDC considèrent que le pays jouit enfin d'un certain niveau de sécurité et de stabilité, et que le moment est venu pour la communauté internationale de passer de l'assistance humanitaire à un vaste plan de relance économique pour le pays tout entier.

Conclusion

L'importance pour le pays de faire sienne toute stratégie visant à la consolidation de la paix dans le but d'en assurer la durabilité a été un thème récurrent de ce séminaire sur l'avenir de la MONUSCO. Pour que cela se fasse, le gouvernement doit non seulement définir la stratégie à suivre, mais il doit également communiquer avec le peuple congolais et gagner son soutien. Telles que reflétées dans le présent résumé, un certain nombre de différences sont apparues lors des discussions quant aux évaluations faites par les diverses parties prenantes sur la situation sécuritaire dans l'Est de la RDC ainsi que sur le rôle que la communauté internationale doit jouer, alors même que le pays se prépare à tenir des élections. Au final, les débats ont souligné la nécessité de poursuivre un dialogue constructif et ouvert entre les principaux acteurs intéressés. Ce séminaire représente une contribution à ce dialogue qui, nous l'espérons, se poursuivra lors du prochain débat du Conseil de sécurité le 18 mai.

Annexe

Discours de clôture

Ambassadeur Atoki Ileka

Représentant Permanent de la République Démocratique du Congo auprès des Nations Unies

28 avril 2011

Chers amis et collègues,

Au travers de nos discussions et échanges empreintes, nous avons dégagé des idées et émis des propositions, lesquelles, ne manqueront pas de continuer d'alimenter notre réflexion, au moment où les Nations Unies et le Gouvernement congolais devront se pencher dans les jours qui viennent sur le devenir de leur partenariat pour sortir la République Démocratique du Congo d'une pénombre qui n'a que trop duré.

Il y a un temps pour tout. Et le temps pour le congolais de reprendre en mains l'avenir et la destinée de son pays, ce temps est arrivé. Si nous souhaitons prétendre au respect auquel nous avons droit sur le plan international, il nous faut sortir de quinze ans d'une forme d'assistanat, et, élaborer et mettre en place nous-mêmes ces politiques qui doivent répondre aux aspirations les plus profondes des congolaises et congolais, présenter la République Démocratique du Congo, ce beau et grand pays, sous un angle nouveau, loin du misérabilisme, mais en louant notamment le dynamisme de sa jeunesse qui aspire à s'épanouir, ainsi que la richesse et la diversité des peuples qui composent la Nation congolaise.

Je vous prie de bien vouloir intégrer dans votre agir, que devant Dieu et l'Histoire, cette responsabilité est la nôtre, elle n'est pas celle des pays voisins, elle n'est pas celle de la MONUSCO ou encore d'autrui.

Le Gouvernement est le tout premier à reconnaître que l'implication des Nations Unies, de nombreux pays avec lesquels nous sommes liés par l'Histoire ou des liens d'amitiés profonds, ainsi que de plusieurs Organisations Gouvernementales et Organisations Non-Gouvernementales (ONG), a été et continue d'être remarquable et constitue une bénédiction à maints égards. Mais il nous faut évoluer.

Et il demeure convaincu que l'engagement des Nations Unies au Congo, qui ne date pas du contexte créé par la mise en œuvre de l'Accord de cessez-le-feu de Lusaka, signé le 10 juillet 1999 entre les Parties Belligérantes de la guerre du Congo, mais bel et bien depuis juillet 1960, avant même l'adhésion du pays à l'Organisation universelle, que cet engagement, disais-je, continuera et ne sera jamais démenti.

Chers amis et collègues,

Nous sommes en 2011. 2011 est une année électorale en République Démocratique du Congo. Par conséquent, le premier défi, le plus urgent et immédiat, auquel le Congo et les Nations Unies seront confrontés est l'organisation et la réussite des prochaines élections. Tous les intervenants d'aujourd'hui sont unanimes. Le Gouvernement a fait le pari de pouvoir les organiser, et de les organiser dans le délai constitutionnel.

Le Gouvernement a déjà formulé une demande d'assistance aux Nations Unies qui se traduirait par et se limiterait à une assistance logistique et technique de la MONUSCO à la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). En effet, le Gouvernement estime que par rapport à 2006, la situation sécuritaire est stabilisée sur quasiment l'ensemble du territoire tandis que s'achève, dans la paix, une législature caractérisée par le fonctionnement harmonieux des institutions et la vitalité du débat démocratique. Il en découle que le rôle de la MONUSCO ne saurait être plus étendu que celui que la MONUC a joué en 2006 alors que le pays était encore en proie à des conflits armés et que l'autorité de l'Etat ne s'exerçait pas encore de manière effective sur une partie importante du pays.

Le Gouvernement appréciera donc que la communauté internationale l'accompagne ainsi, sans atermoiements, dans le processus électoral et encourage l'Etat congolais dans sa détermination à assumer ses responsabilités régaliennes liées à la bonne tenue des élections, à travers les institutions commises à cet effet par la Constitution et les Lois de la République. Il y aura certainement des imperfections. Toutefois, comprenez toute l'importance pour nous d'organiser nous-mêmes ces élections. Cela est certainement une question de souveraineté, mais cela est avant tout une question de dignité.

Et je me permets, à titre personnel, d'ajouter que de la réussite de l'organisation de ces élections, dépendra la façon dont les joutes électorales seront organisées dans le moyen et long terme. Il faudrait passer des structures momentanées comme les Commissions Electorales "indépendantes" et revenir, comme cela se fait dans bon nombre de pays normaux, à une structure permanente au sein de l'administration, plus précisément au sein du Ministère en charge des affaires intérieures.

Une fois passé le cap des élections, il nous faudra nous pencher sur le devenir du partenariat de la République avec les Nations Unies. Nous ne pouvons plus faire du « business as usual ». Comme le disent si bien les Anglo-Saxons, « we need to move on ».

Chers amis et collègues,

Lors du débat du Conseil de sécurité sur Haïti tenue le 06 avril dernier, Le Président René PREVAL soulignait entre autres, toute l'importance que " Les chars, blindés et les militaires doivent céder la place à des bulldozers, des ingénieurs, davantage d'instructeurs de police, d'experts en appui à la justice et au système pénitentiaire, etc...". Je fais mien ce sentiment du Président haïtien, tout en gardant, en ce qui concerne mon pays, l'esprit et la lettre de la résolution 1925 (2010).

Il est évident que les efforts en cours doivent se poursuivre pour neutraliser les troupes et groupes armés de façon à sécuriser les régions qui connaissent des crises politico-militaires récurrentes. La consolidation de la paix et de la sécurité sans lesquelles aucune activité économique durable ne peut se déployer, ainsi que la pacification du pays et les relations de bon voisinage avec les pays limitrophes doivent être un objectif permanent. Les conditions difficiles de vie, de l'indiscipline et l'impunité des éléments armés sont également cause d'insécurité tant pour la population que pour l'entreprise, vecteur du développement économique.

L'appui des Nations Unies dans les efforts du Gouvernement pour renforcer ses capacités institutionnelles visant de la consolidation de la paix et ses activités de développement en vue d'assurer la stabilité à long terme du pays sera donc le principal défi dans la prochaine phase, c'est-à-dire, postélectorale, de notre partenariat.

A cet égard, les Nations Unies et les partenaires porteront une attention particulière sur les nouvelles priorités gouvernementales de consolidation de la paix dont la stabilité et le développement du pays dépendra largement et que sont, en termes de :

1. Paix et de gouvernance

- Le respect des droits et libertés des citoyens ; La promotion de la participation citoyenne aux niveaux de prise de décision ; La participation des femmes et leur représentation effective dans les instances de prise de décision.
- L'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de stratégies visant la réduction de la pauvreté. Une attention toute particulière soit réservée à la jeunesse qui représente près de deux-tiers des 70 millions d'âmes congolaises. L'emploi des jeunes et l'autonomisation de la femme devra constituer une priorité.
- La poursuite de la politique "tolérance zéro" contre la corruption et les malversations économiques.

2. Protection des civils

- La poursuite de la politique de bon voisinage, principe fondamental de la diplomatie congolaise depuis son indépendance, la seule susceptible d'atténuer ou d'éliminer les tensions observées aux frontières.
- Le soutien en vue de créer les conditions propices au retour, en toute sécurité, des citoyens étrangers et congolais, chacun dans son pays et celui des déplacés internes dans leur milieu d'origine.
- La poursuite du soutien à l'action du Gouvernement pour protéger la population contre les violations des droits de l'Homme et du droit international humanitaire. Un plus grand effort mérite d'être entrepris dans la lutte contre les groupes armés étrangers. A cet effet, il s'agira de s'assurer l'entière collaboration des pays de provenance de ces groupes armés, ainsi que la coopération du futur Etat du Sud-Soudan dans la lutte contre la LRA.

3. Reforme du secteur judiciaire

- La poursuite du rétablissement de la primauté du droit.
- L'appui aux requêtes gouvernementales en vue d'obtenir pour la population congolaise, justice et réparation pour les préjudices subis depuis toutes ces années de guerre. Je pense tout particulièrement à l'appui aux tribunaux mixtes à créer dans le cadre du Rapport Mapping qui devront connaître les crimes commis non seulement par des congolais, mais aussi et surtout par des étrangers, qu'il soient africains ou non. Il y va de la crédibilité de ces tribunaux et cela constituera un test de la volonté de la communauté internationale de voir s'exercer une justice réellement internationale.
- L'assistance aux programmes visant la réhabilitation, l'extension et l'équipement des cours et tribunaux ; Le renforcement des capacités du système judiciaire par l'amélioration des conditions de travail à travers la construction d'infrastructures, y compris pénitentiaires, et, la réforme des voies d'exécution.

4.- Reforme du secteur de la sécurité

- La prise en compte dans toutes stratégies, d'une part la survivance des résidus des bandes criminelles nationales et étrangères, et, d'autre part, les résultats actuels des efforts de reconstitution des forces armées et de sécurité du pays dans la nouvelle, et dernière configuration de la MONUSCO.
- Le soutien à la Réforme de la police nationale conformément à la Loi sur le fonctionnement de la police, ceci afin de doter le pays au plus tôt de cette force appelée à reprendre les fonctions de la MONUSCO en matière de sécurité. Les autres réformes seront conduites par

le Gouvernement, avec l'assistance éventuelle de partenaires bilatéraux et coordonnées par le Conseil supérieur de la défense, en harmonisation, si nécessaire, avec la MONUSCO.

- La définition claire du lien entre le DDR et la Réforme du Secteur de la sécurité.

5. DDRR et DDRRR.

- La poursuite de l'engagement de la communauté internationale.

- La nécessaire évaluation des stratégies mises en place pour le 2D-2R et le 2D-3R. Il s'agira d'en élaborer de nouvelles, tout en n'excluant pas toutes les options offrant des stratégies alternatives au désarmement et au rapatriement des groupes armés ; ainsi que la conception, le développement et la conduite des programmes nationaux en matière de 2D-2R et de 2D-3R par des acteurs locaux.

6.- Reforme fonction publique et renforcement de ses capacités

- La relance le programme de réforme de l'administration publique.

- Le renforcement de la discipline au sein de la Fonction Publique, ainsi que l'amélioration des conditions de travail et des rémunérations des fonctionnaires.

- La réhabilitation d'une Ecole ou la création d'une Académie Nationale d'Administration.

7. Reconstruction et relèvement économique du pays

- La poursuite des programmes de stabilisation et de reconstruction tel le STAREC qui mériterait toutefois d'évoluer résolument, notamment dans sa composante "relance économique".

- L'élaboration par l'équipe pays des Nations Unies de stratégies sectorielles de consolidation et de développement pour les régions ne connaissant plus de conflits, mais qui continuent de faire face aux conséquences de l'instabilité au nord et à l'est du pays. Ces stratégies viendraient en apport et en complément de celle nationale, contenue dans le Document de Stratégie de la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSCR).

- L'assistance en vue d'une meilleure mobilisation des ressources pour le relèvement économique du pays. Cela passe également par une exploitation rationnelle de ses ressources naturelles ; Le soutien en faveur du Programme de gouvernement, notamment dans son volet « aide financière et matérielle ».

- La promotion de l'investissement privé national et étranger.

- La promotion de l'intégration régionale dans l'intérêt bien compris de chaque pays. A cet effet, l'équipe-pays des Nations Unies, et plus particulièrement le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) est le partenaire privilégié du gouvernement pour atteindre un tant soit peu quelques cibles des objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Chers amis et collègues,

Voici donc quelques pistes que nous soumettons à la réflexion, à ce débat qui veuille consacrer, au travers d'une coopération agissante avec les Nations Unies, l'avènement d'une ère nouvelle garantissant la sécurité de la République Démocratique du Congo pour la cause de la consolidation de ses Institutions et de son développement économique.

La République Démocratique du Congo attend encore beaucoup de la Mission onusienne qui dispose indéniablement de capacités reconnues pouvant être mises à contribution pour consolider les institutions publiques congolaises. Un mandat reconfiguré qui laissera l'Etat congolais et ses technstructures jouer leur rôle de manière adulte et responsable s'avère indispensable à cette fin. Car, in fine, poser la question de l'identification des perspectives de la MONUSCO revient à mettre ensemble le concept de la reconfiguration de celle-ci et celui de son retrait subséquent et progressif de la République Démocratique du Congo.

Le Gouvernement continuera à exhorter les pays amis, les pays donateurs, les organisations internationales et régionales, les organisations non-gouvernementales de continuer à s'impliquer, car le Congo n'aura de cesse de requérir leur précieux concours afin d'appuyer et d'accompagner ses efforts dans la recherche inlassable de la paix, la stabilité et la dignité pour le pays et sa population.

Je vous remercie, tous, une nouvelle fois et vous félicite de l'atmosphère de cordialité et de fraternité qui a prévalu tout le long de vos discussions.
